



Un pas en direction de la suppression des droits de douane

Cette semaine, la Commission des finances du Conseil des États a approuvé la suppression des droits de douane sur les produits industriels. Dans le cadre d'un vote consultatif, elle a accepté l'objet concerné par 7 voix contre 5. Dans son rapport, la commission réaffirme son soutien à l'économie. C'est une décision positive dans le contexte de la crise actuelle du coronavirus et pour le renforcement à long terme de la place économique suisse.

La Commission des finances du Conseil des États (CdF-E) soutient l'abolition des droits de douane sur les produits industriels. À l'instar de la CdF-N le 16 janvier, elle donne ainsi un signal important pour la poursuite des débats parlementaires. La crise actuelle souligne la pertinence de la mesure et ses avantages non seulement pour les entreprises mais également pour les consommateurs et la place économique suisse en général. Face à la récession imminente, l'abolition des droits de douane sur les produits industriels est un instrument simple à mettre en œuvre dont l'efficacité a été démontrée.

LA SUPPRESSION DES DROITS DE DOUANE SUR LES PRODUITS INDUSTRIELS RENFORCE L'ECONOMIE SUISSE

La suppression des droits de douane renforce l'économie de nombreuses façons et devrait être mise en œuvre le plus vite possible. Premièrement, elle offre aux milieux politiques la possibilité d'améliorer de manière unilatérale les conditions

d'activité en Suisse. Deuxièmement, elle entraînerait des allègements administratifs et financiers pour l'administration et les entreprises, en particulier les PME. Troisièmement, l'abolition des droits de douane sur les produits industriels réduirait les prix à la consommation en Suisse. En effet, en supprimant ces droits, on réduirait les coûts pour l'importation de biens de consommation tels que les vêtements, les voitures ou les cosmétiques. Pression concurrentielle oblige, les entreprises répercuteraient cet avantage sur les consommateurs. Selon plusieurs **études**, une famille de quatre personnes peut s'attendre à voir ses dépenses diminuer de 170 francs par an environ.

ECONOMIESUISSE COMPTE SUR UN SIGNAL POSITIF DE LA PART DU CONSEIL NATIONAL

Le Conseil national, qui débattrait de cette question lors de la session d'été, devrait être sensible à la recommandation de la Commission des finances du Conseil des États. Au vu des énormes défis économiques actuels, les arguments forts en faveur du projet du Conseil fédéral, c'est-à-dire les allègements financiers et administratifs qu'il entraînerait pour les entreprises, les consommateurs et l'administration, devraient être placés au centre des décisions dans les deux Chambres.